

Le travail de la Terre est continu, mais les bonnes récoltes ne se produisent pas tous les ans.

(Proverbe arabe)

Editorial

La bataille du blé - puisque tel est le terme employé maintenant couramment quand il s'agit de la défense d'un bien essentiel de notre activité - n'est pas terminée. L'action coordonnée de tous ceux qui, intéressés à la question s'en préoccupent cette année, prouve qu'on peut gagner une bataille à condition de ne pas la livrer en trébuchant.

Mais ce résultat ne peut être atteint que dans un large esprit de compréhension de tous les intérêts. Si chacun a des idées souvent très arrêtées, et si tel point de vue prédomine, on ne peut envisager, chacun doit l'admettre, qu'une action commune n'est possible dans une défense concertée, que pour autant que cette action ne reflète non plus des opinions personnelles mais la position réelle des producteurs agricoles.

Cette cohésion ne doit pas seulement être réalisée entre les dirigeants des divers secteurs de la profession. Au contraire, et à l'inverse de ce que se passe dans certains pays, ce large esprit de compréhension doit suffire dans le blé. Dans les syndicats, dans les associations, cette cohésion doit être absolue. Elle s'imposera à divers échelons et permettra sûrement de gagner les batailles futures.

T. A.

Profitant de mon séjour en France, j'ai pu assister à deux importantes réunions au sein du bureau confédéral de la C.G.A. Le 9 septembre, réunion du Conseil d'Administration de la F.N.S.E.A. La première était présidée par M. Martin, avec à ses côtés, Messieurs Philippe Lamour et Canhone, le Président de la F.N.S.E.A., Monsieur Forget et son secrétaire général M. Blondelle.

Tout l'Etat Major était là. La question traitée était d'importance : Prendre une décision grave devant l'attitude du Gouvernement vis-à-vis de l'Agriculture. De toutes les discussions et interventions, est sorti le texte de résolutions que chacun a pu lire dans la « Tunisie Agricole » du 24 septembre. Ce texte a paru dans tous les grands quotidiens de Paris et de province, dès le lendemain de la réunion, avec de nombreux commentaires.

L'Afrique du Nord n'est pas oubliée dans ces résolutions. Comment cela pourrait-il être, puisque grâce à la C.G.A., et uniquement depuis notre organisation existe, nous faisons partie de la grande famille agricole française, puisque partout nos sommes présents, aidés et défendus.

Le lendemain le conseil d'administration de la F.N.S.E.A. se réunissait sous la présidence de Monsieur Forget, entouré de tous ses collaborateurs. On entendait d'abord un rapport de Monsieur Deleau, président de l'A.G.P.B., sur le prix du blé. C'est un résumé de la campagne entamée et qui se poursuit, suivi d'une discussion sur la prime à l'hectare, dans la suppression, cette année entraîne pour certains départements pauvres, un prix 1949 inférieur au prix 1948.

Monsieur Burgat, président de la C.G.A. d'Algérie, fait ensuite un exposé sur la question des organes algériens. Je me suis permis de confirmer les dires de Monsieur Burgat et de l'appuyer dans ses demandes. Tirant les conclusions de la question des céréales, Monsieur Hallé,

G. VACHEROT.

directeur de l'A.G.P.B. affirme la solidarité totale France-Afrique du Nord, en productions céréalières. C'est ensuite Monsieur Laborde, président de la Confédération de Lyon, et rapporteur du budget, qui traite la délicate question des cotisations. Après son exposé, la discussion est passionnée, car certains départements n'ont pas acquitté en totalité leurs cotisations de 1948 et 1949. La majorité, à l'encontre d'une politique agricole qui n'ont pas acquitté l'intégralité de leurs cotisations 1948 ne pourront plus désormais envoyer un représentant au Conseil National.

Enfin Monsieur Lamour fait un résumé de la réunion du bureau confédéral de la C.G.A., de la veille, lit la mention qui a été déposée, et demande à la F.N.S.E.A. de faire siennes ces résolutions, ce qui est adopté. La discussion s'engage ensuite sur les moyens de pression à envisager sur le gouvernement. Seuls comptent ceux qui peuvent toucher l'économie du pays, et mettre le gouvernement en minorité. Les orateurs du Nord ne sont jamais pris en compte, le grand moyen de pression est le raidissement devant la fiscalité. Un mot d'ordre doit être lancé : « Ne pas payer d'impôts, tant que le gouvernement poursuivra une politique nettement anti-agricole. »

Monsieur Bizet, président de la Fédération Nationale Laitière traite ensuite de la question du lait, si importante dans la métropole. C'est à la fin de ces réunions que j'ai pu demander au Président Martin de bien vouloir se passer de M. Robin pendant une dizaine de jours, afin qu'il puisse le consacrer à la Tunisie. M. Robin sera du 15 au 25 octobre parmi nous. Un communiqué ultérieur fera connaître le programme établi en accord avec lui.

TUNISIE AGRICOLE

Organe de la Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie et des Fédérations des Syndicats Agricoles de Producteurs et de Techniciens (Union de Tunisie de la C.G.A.)

Rédaction-Administration-Publicité : 72, Avenue Jules-Ferry - TUNIS - Téléphone : 76.45

Abonnement 300 frs par an - Versements : C.C.P. « Fédération des Coopératives Agricoles de Tunisie » - Tunis R.P. 10.306

DEUX REUNIONS DECISIVES A PARIS

Raidissement de l'agriculture... et décide: Pour une résistance active à la politique antiagricole du Gouvernement

Le Conseil National de la F.N.S.E.A. (Lyon 27 Septembre) proclame:

La Paysannerie en danger...

Les habitudes de la dévaluation sur les prix de revient, d'exiger du Parlement et du Gouvernement l'adoption permanente des prix agricoles à l'accroissement des éléments de prix de revient et, éventuellement, de pratiquer directement cette adaptation.

Le Conseil National de la F.N.S.E.A., réuni à Lyon le 27 septembre 1949,

APPROUVE sans réserves les décisions du Bureau confédéral de la C.G.A. et du Conseil d'Administration de la F.N.S.E.A. à l'encontre d'une politique agricole contraire aux intérêts du pays.

RAPPELLE la ferme volonté exprimée par les organisations agricoles de défendre le pouvoir d'achat des familles rurales.

CONSTATE qu'à l'échéance du 1er octobre, non seulement les Pouvoirs publics n'ont pas été capables d'en assurer la garantie, mais que le fait de la nouvelle dévaluation et de ses conséquences, la situation s'est aggravée au point de présenter pour l'agriculture, au début de la nouvelle campagne, un état d'insécurité sans précédent.

Après les effets de la sécheresse, l'échec de l'équipement rural en ce qui concerne les méfaits d'une politique d'importation irrationnelle.

Après la violation des engagements réglementaires sur le prix du blé et du lait.

Après l'établissement de lourds droits de douane sur les importations de matériel agricole, la politique de dévaluation et de libération des contingents - accentue la nécessité d'organiser la résistance active et sans faiblesse de la paysannerie.

Le Conseil national déclare qu'il entend pas se satisfaire de plans et de promesses, mais qu'il exige des réalisations pratiques.

Il poursuivra la lutte jusqu'à l'application effective d'une politique agricole cohérente et constructive qui mène dans l'intérêt des consommateurs autant que dans celui des producteurs, et dont les éléments de base sont résumés dans le programme minimum annexé (reproduit en 2° page).

EN CONSEQUENCE, LE CONSEIL NATIONAL DECIDE :

1) D'entreprendre une campagne d'information et une action énergique avec les concours des organisations locales et départementales de base;

2) De suspendre toute déclaration de récolte auprès de l'Administration ou de déposer ces déclarations dans les mains des organisations syndicales;

3) D'exiger des parlementaires une action conforme au programme minimum de l'organisation paysanne, action dont dépendra l'attitude de celle-ci à leur égard;

4) Si, comme l'expérience l'enseigne, les Pouvoirs Publics sont incapables de dominer les conséquences habituelles de la dévaluation sur les prix de revient, d'exiger du Parlement et du Gouvernement l'adoption permanente des prix agricoles à l'accroissement des éléments de prix de revient et, éventuellement, de pratiquer directement cette adaptation.

Dans ce cas, le Conseil National est résolu :

à généraliser l'échange blé-pain;

à ne pas s'opposer à la libre utilisation du blé, tant que le prix des aliments du bétail ne sera pas notablement inférieur au prix du blé;

à pratiquer le prix syndical du lait dans l'esprit du décret du 23 février 1948 basé sur le coût de la production;

à suspendre ou retarder tout paiement aux caisses de l'Etat et organiser la défense solidaire contre toute tentative de poursuite;

à encourager l'orientation des ressources de la paysannerie exclusivement vers les établissements à caractère agricole;

à encourager la grève administrative dans les communes rurales.

Tous les membres des organisations agricoles se solidariseront avec ceux d'entre eux qui seraient l'objet de mesures de répression ou de coartation, en raison de l'application de ces décisions dans l'esprit de la discipline syndicale et les défendront par tous les moyens.

Le Bureau du Conseil supérieur de la Coopération (il s'agit du Conseil groupant toutes les formes de coopération), au cours de sa séance du 12 mai, a évoqué le problème de la réévaluation des parts de capital social dans les sociétés coopératives.

Etude au fond de cette importante question a été renvoyée à la Section économique du Conseil.

Le problème a été, peu de temps après, soulevé par M. Larchevêque au cours de la dernière séance du Conseil supérieur de la Coopération agricole, et la Fédération nationale de la Coopération agricole s'est engagée, par la voix de ses représentants, à le mettre à l'étude.

Un premier échange de vues a eu lieu au cours de la dernière réunion du Conseil d'Administration. Nous avons pensé de porter à la connaissance de nos lecteurs un certain nombre d'éléments qui leur permettraient de se faire une opinion. Ces éléments ont été rassemblés par le Service juridique de la F.N.C.A.

Les dévaluations monétaires survenues depuis vingt ans ont retiré aux bilans toute signification précise parce que les comptes représentatifs d'actif et de passif ont été tenus en francs sans que l'on ait pu faire état des fluctuations survenues dans la valeur réelle de l'unité monétaire.

Pratiquement, on a additionné des valeurs de francs Poincaré, des francs 1936, des francs 1937, etc.

Le principe directeur de la réévaluation du bilan est d'amener les postes essentiels de l'actif, notamment les immobilisations, à une valeur correspondante au franc actuel, en multipliant les différents éléments constituant par des coefficients réglementairement fixés en fonction de leur prix de revient et de l'année d'acquisition.

Corrélativement, les amortissements pratiqués sont pareillement réévalués par l'application à chaque annuité d'amortissement du coefficient convenable.

La liste des coefficients applicables pour l'exercice clos en 1948 a été publiée au « J.O. » du 19 mars 1949.

ET LES COOPERATIVES ? Les coopératives agricoles peuvent se prévaloir de dispositions législatives et réglementaires régissant la réévaluation des bilans.

Mais cette opération ne présente pour les coopératives qu'un intérêt limité.

Si elle permet d'obtenir un bilan plus convenable et d'accroître parfois l'annuité d'amortissement (ce qui n'est pas à dédaigner si les coopératives avaient été assujetties à un impôt sur les excédents), il demeure impossible d'incorporer au capital la réserve de réévaluation. C'est-à-dire de réévaluer le capital puisqu'en aucun cas les réserves ne peuvent être réparties aux coopérateurs.

Si la réévaluation aboutit avant tout à souligner la disproportion qui existera en cas de liquidation entre ce qui revient aux coopérateurs, c'est-à-dire le capital versé par eux, et l'excédent d'actif net qui leur échappera.

Or, cet actif net, et ces plus-values d'actif net, sont en réalité le fruit de investissements effectués par les coopérateurs. Ces derniers subiront les conséquences des dévaluations des francs qu'ils ont investis tant par la souscription de leurs parts sociales que par l'accumulation de réserves et des amortissements.

Prévisions à moyennes échéances, valables pour la période du 8 au 14 octobre 1949

Jusqu'au 11, établissement progressif d'un régime de N-O plus frais, donnant un temps nuageux avec averse possibles le matin sur les côtes Nord, puis amélioration rapide dans le cours de la journée, tendance orageuse le soir sur le relief.

A partir du 11 octobre, beau temps.

Pluie tombée durant la semaine précédente

Bizerte, 0 mm 5. - Cap Blanc, 0 mm 1. - Sfax, 1 mm. - Kairouan, traces.

Notre campagne d'huile d'olive

Si à l'issue de la campagne d'huile d'olive 1949-1950 il coule autant de campagnes de presse et de conférences officielles, officieuses ou simplement professionnelles, notre production dépassera sûrement les 100.000 tonnes.

La Tunisie n'est pas la seule productrice d'huile dans le bassin méditerranéen. L'Espagne en produit 15 fois plus que nous, la Grèce deux fois; citons encore l'Algérie, le Maroc, l'Italie, la Turquie, la Syrie et le Liban... Ce sont, pour la Régence dont la production d'huile est excédentaire, autant de concurrents sur le marché mondial, et ce qui est encore pire, des concurrents sur le marché métropolitain même.

Mais en ce qui concerne ce dernier, si se confirmait la nouvelle annonce ces jours-ci par un quotidien de Tunis qui assure l'avoir puisée aux sources officielles de Paris, nous aurions bientôt la liberté d'exporter nos huiles. L'exportation libre est une opinion émise par M. le Résident Général, par les représentants des oléiculteurs, et ceux des oléiculteurs surtout dont la défense est assurée par l'Office de l'Huile et par notre Union avec la puissante Organisation Centrale la C.G.A. métropolitaine.

Mais notre lutte pour la défense des producteurs ne prend pas fin avec le retour à la liberté d'exportation. En effet, j'écrivais dans la « Dépêche Tunisienne » le 7-9-49 : « L'oléiculture de Tunisie a besoin d'un juste prix pour ses produits. La taxation de l'huile, fort équitable au reste, devient préjudiciable à l'oléiculteur si elle n'est pas accompagnée de celle des oléiculteurs étrangers. »

Et je dénonçais en m'appuyant sur un calcul très simple les « malonnés spéculateurs » qui réalisent les bénéfices illicites, scandaleux sur le dos des producteurs contraints, à cause des conséquences de cinq années de sécheresse et de guerre, de sacrifier une partie ou la totalité de leur récolte à très bas prix. Il ne faut pas que les difficultés que nous, oléiculteurs, traversons actuellement, soient la cause à la fois de l'accroissement de la pression des spéculateurs sur nous, et de l'aggravation de la crise que nous traversons.

Il est possible de remédier à cet état de choses en fixant le prix minimum du kariz, il est possible aussi d'accorder aux petits oléiculteurs des prêts de campagne comme ceux dont bénéficient les petits céréaliculteurs. Ce sont là des mesures urgentes sur lesquelles nous attirons, sans cesse, l'attention des Pouvoirs Publics si l'on ne veut pas condamner cette fraction importante de la population à la ruine. Car nos sommes 220.000 oléiculteurs et deux mille oléiculteurs.

Et puisque nous en sommes aux chiffres, imaginiez le nombre d'ouvriers dont le sort est lié au nôtre, la main-d'œuvre nécessaire par la cueillette d'une récolte à répartir sur 928 holleries à traction animale, 348 à moteurs thermiques, 268 à moteurs électriques, 285 moutons, 20 usines de grignon et les savonneries.

En pleine campagne, il est possible de traiter quotidiennement dans ces diverses installations 7.030 tonnes d'olives donnant 1.680 T. d'huile. Ces installations sont tout juste suffisantes pour traiter une bonne récolte comme celle que nous attendons cette année. Mais elles demandent à être modernisées...

Reste le problème de l'exportation de nos olives : nous demandons la même liberté d'exportation que celle que jouit l'Algérie qui fournit à la Métropole des dizaines de milliers de tonnes d'olives à chaque campagne.

Mais si nous nous adressons surtout au Gouvernement pour lui demander de nous aider à résoudre nos problèmes les plus urgents et les plus complexes, nous nous tournons aussi vers les oléiculteurs et leur disons : votre sort est entre vos mains. Unissez-vous au sein de l'U.T.-C.G.A. c'est la forme d'organisation la meilleure et la plus efficace pour la défense de vos intérêts en particulier, de ceux de l'agriculture de Tunisie en général.

C'est pas la création d'un organisme bancaire oléicole à Sfax, à Sousse ou à Tunis qui apportera la solution à tous nos problèmes : matériel de cueillette, modernisation, commercialisation, etc... La solution, elle est dans la création de coopératives oléicoles que n'interdit pas à nos frères la religion. Mais ceci est un autre affaire qui nécessite d'être traitée longuement.

AIH SEGHIR.

Liberté totale d'exportation de l'huile tunisienne vers la France

Paris. - Le Comité interministériel a décidé de rendre la liberté totale au commerce de l'huile d'olive entre la France et la Tunisie à partir du 1er janvier.

Sur une récolte moyenne de 100.000 tonnes, 60.000 tonnes d'huile d'olive tunisienne pourront être expédiées librement en France, au prix de 180 francs le kilo au départ de Tunisie.

Et ceci se produit au moment où précisément les coopératives ayant besoin de fonds pour réparer ou parer leur équipement ne peuvent obtenir des prêts suffisants du Crédit agricole qu'en accroissant leur capital social.

L'attention des coopératives est attirée sur ce problème. Il fera l'objet de l'ordre du jour d'une assemblée annuelle de F.N.C.A.

NOUS ENTRONS DANS LA PERIODE DES SEMAILLES. LES CEREALICULTEURS SE DEMANDENT, LEUR TRESORERIE ETANT BIEN DIMINUEE, SINON EPUISEE, QUAND LE VERSEMENT FINAL DES SOMMES DUES SUR LEUR BLE OU LEUR LIN SERA EFFECTUE.

LIBERTÉ TOTALE D'EXPORTATION DE L'HUILE TUNISIENNE VERS LA FRANCE

Paris. - Le Comité interministériel a décidé de rendre la liberté totale au commerce de l'huile d'olive entre la France et la Tunisie à partir du 1er janvier.

Sur une récolte moyenne de 100.000 tonnes, 60.000 tonnes d'huile d'olive tunisienne pourront être expédiées librement en France, au prix de 180 francs le kilo au départ de Tunisie.

AIH SEGHIR.

NOUS ENTRONS DANS LA PERIODE DES SEMAILLES. LES CEREALICULTEURS SE DEMANDENT, LEUR TRESORERIE ETANT BIEN DIMINUEE, SINON EPUISEE, QUAND LE VERSEMENT FINAL DES SOMMES DUES SUR LEUR BLE OU LEUR LIN SERA EFFECTUE.

LIBERTÉ TOTALE D'EXPORTATION DE L'HUILE TUNISIENNE VERS LA FRANCE

Paris. - Le Comité interministériel a décidé de rendre la liberté totale au commerce de l'huile d'olive entre la France et la Tunisie à partir du 1er janvier.

Sur une récolte moyenne de 100.000 tonnes, 60.000 tonnes d'huile d'olive tunisienne pourront être expédiées librement en France, au prix de 180 francs le kilo au départ de Tunisie.

AIH SEGHIR.

NOUS ENTRONS DANS LA PERIODE DES SEMAILLES. LES CEREALICULTEURS SE DEMANDENT, LEUR TRESORERIE ETANT BIEN DIMINUEE, SINON EPUISEE, QUAND LE VERSEMENT FINAL DES SOMMES DUES SUR LEUR BLE OU LEUR LIN SERA EFFECTUE.

LIBERTÉ TOTALE D'EXPORTATION DE L'HUILE TUNISIENNE VERS LA FRANCE

Paris. - Le Comité interministériel a décidé de rendre la liberté totale au commerce de l'huile d'olive entre la France et la Tunisie à partir du 1er janvier.

Sur une récolte moyenne de 100.000 tonnes, 60.000 tonnes d'huile d'olive tunisienne pourront être expédiées librement en France, au prix de 180 francs le kilo au départ de Tunisie.

AIH SEGHIR.

NOUS ENTRONS DANS LA PERIODE DES SEMAILLES. LES CEREALICULTEURS SE DEMANDENT, LEUR TRESORERIE ETANT BIEN DIMINUEE, SINON EPUISEE, QUAND LE VERSEMENT FINAL DES SOMMES DUES SUR LEUR BLE OU LEUR LIN SERA EFFECTUE.

LIBERTÉ TOTALE D'EXPORTATION DE L'HUILE TUNISIENNE VERS LA FRANCE

LA C.G.A. SUR LES ONDES Sur le plan international: Produire mieux et davantage

Ayant accepté de préfacier un numéro spécial d'une revue, consacré à l'Exposition de l'Habitat Rural, qui se tient actuellement à Lyon, Monsieur Edouard Herriot a notamment écrit :

Il importe de faire connaître à nos paysans tout ce que la science et l'industrie mettent à leur disposition pour les aider à produire mieux et davantage, pour ôter à leurs peines et ajouter à leur gain. Les progrès agricoles, et toutes celles qui, annonçant des réalisations franches et concrètes, sont susceptibles de vous encourager à produire, comme le souligne le Président de l'Assemblée Nationale, « mieux et davantage ».

Sur le plan mondial, le Conseil de la F. A. O., dans sa sixième session tenue à Paris, s'est inquiété de la situation alimentaire du globe et, par accord international, les produits agricoles de base, face au fait que dans quelques régions, d'ailleurs très diverses, s'accumulent des excédents de certains produits. Nous en savons quelque chose avec notre huile d'olive.

Le Conseil a également étudié un programme d'aide technique aux pays ards économiquement arriérés. Que nos auditeurs se tranquillisent : grâce à notre motoculture, la Tunisie, n'est pas, à notre connaissance, comprise dans cette rubrique.

On sait d'autre part que la F.A.O. a recommandé à tous les pays adhérents de procéder, sur leurs terres et ceux qui y sont rattachés d'une manière ou d'une autre, à des opérations de recensement agricole mondial. Grosso modo - c'est beaucoup plus longuement qu'il faudrait parler de cette vaste entreprise - ces opérations permettront, sur le vu de leurs résultats, de rationaliser la production, d'éviter des pertes désastreuses, et d'assurer une répartition plus équitable des richesses de la terre. Nous sommes en mesure de vous annoncer que la Régence participera, dans peu de semaines, à ce gigantesque travail dont elle est, comme tous les

pays du monde, appelée en fin de compte à bénéficier. Vous entendrez d'ailleurs à ce micro, des considérations plus détaillées à ce sujet, que nous vous décrivons d'écouter avec beaucoup d'attention.

Ce sont les experts de la F. A. O. qui ont attiré l'attention des gouvernements du Proche-Orient sur le fait qu'on pouvait obtenir 800.000 tonnes d'engrais par an en utilisant les gaz de pétrole provenant de l'Arabie Saoudite, qu'on considère actuellement comme des déchets et qu'on brûle de ce fait.

Un expert américain estime que les installations seraient amorties en 10 ans par la production de sulfate d'ammonium.

La production mondiale d'œufs dépasserait actuellement largement le niveau d'avant-guerre, même en Europe Occidentale. En 1938 et en 1948 les chiffres ont été les suivants :

En France, 45 millions de pièces : 6.200 en 1938, 8.100 en 1948. Aux Etats-Unis : 35.500 en 1938, 55.000 en 1948. La Suède, l'Espagne, l'Australie mais surtout le Canada, ont vu leur production très notablement accrue.

En France, les pays nordiques, le lait occupe un grand rôle dans l'alimentation animale. Or, ce lait tourne souvent en été. Pour éviter de telles pertes, on ensemence le lait avec les bactéries acides car il est démontré que le lait fermenté a un fait de valeur alimentaire que le lait écrémé traie.

Cet ensemencement n'est d'ailleurs possible que si le produit laitier est suffisamment acide. Pour ce faire, on additionne le lait d'acide acétique ou d'acide formique. Ces deux acides ne sont nullement nocifs pour le bétail. Nous ne savons pas, à vrai dire, ce que donnerait ce procédé sous notre climat, évidemment très différent.

Toujours sur le plan international, disons deux mots de la situation des agrumes d'Afrique du Nord, dont l'économie en zone sterling vient de perdre beaucoup de son intérêt du fait de la dévaluation de la livre.

Après que la liberté des transactions eut été rétablie le 14 octobre 1948, l'Algérie a été gênée dans ses exportations par le traité commercial franco-espagnol et diverses grèves.

Lutte contre l'Erosion Conservation des Sols

Notre dernier numéro contenait en appendice de l'article de Monsieur Dubreuil, un extrait d'une lettre de Monsieur le Directeur des Travaux Publics.

Le 16 août 1949, à la suite d'une conversation de notre Président avec Monsieur Mathieu, nous lui demandons de bien vouloir envisager la possibilité d'aider les agriculteurs à remettre en état leurs parcelles ravagées par les eaux de ruissellement de printemps et de - avant les semences.

C'est cette réponse pour laquelle nous remercions vivement Monsieur le Directeur des Travaux Publics, que nous avons publiée. Nous rappellerons aux intéressés qu'ils peuvent donc dès à présent, soit se mettre en rapport avec Monsieur Carvati, ingénieur mécanicien, Chef du Service Technique du Matériel (Dépôt des Travaux Publics de la route de Zaghouan, téléphone 02-09), soit nous signaler leur cas, que nous nous ferons un plaisir de communiquer au service intéressé.

COMMENT ON DEFONCE OU NIVELLE DES MILLIERS D'HECTARES POUR L'AGRICULTURE AUX ETATS-UNIS, EN UTILISANT DES METHODES SIMPLES QUI SONT DEJA ADOPTEES PAR BEAUCOUP DE PAYS.

La conservation du sol et de l'eau est un travail très important. C'est important pour la bonne raison que l'homme n'a rien encore trouvé en remplacement de la terre qui est perdue par l'érosion. C'est la terre qui produit pratiquement toute notre nourriture, toutes les matières pour l'habillement et toutes les matières premières nécessaires à l'industrie.

Si nous avions une quantité illimitée de ces ressources, il ne serait pas tellement urgent de reconnaître la conservation du sol et de l'eau.

La terre employée à la culture devient une question primordiale et nous savons qu'il y a seulement 15 millions de Km2 cultivables (soit 30 fois la superficie de la France) pour les besoins de plus de 2 milliards de personnes, population mondiale qui s'accroît d'environ vingt millions chaque année. La moyenne actuelle est donc de moins de 80 ares par personne. Mais actuellement aux Etats-Unis cette répartition est telle par exemple, qu'elle dépasse légèrement 1 hectare 20 par personne.

Pratiquement, tout est employé pour fournir à l'Américain son grand standard de vie. L'extrême opposé se trouve dans les pays tels que le Japon, où la moyenne oscille aux alentours de 8 ares par personne.

(Suite page 2)

La conservation du sol et de l'eau est un travail très important. C'est important pour la bonne raison que l'homme n'a rien encore trouvé en remplacement de la terre qui est perdue par l'érosion. C'est la terre qui produit pratiquement toute notre nourriture, toutes les matières pour l'habillement et toutes les matières premières nécessaires à l'industrie.

Si nous avions une quantité illimitée de ces ressources, il ne serait pas tellement urgent de reconnaître la conservation du sol et de l'eau.

La terre employée à la culture devient une question primordiale et nous savons qu'il y a seulement 15 millions de Km2 cultivables (soit 30 fois la superficie de la France) pour les besoins de plus de 2 milliards de personnes, population mondiale qui s'accroît d'environ vingt millions chaque année. La moyenne actuelle est donc de moins de 80 ares par personne. Mais actuellement aux Etats-Unis cette répartition est telle par exemple, qu'elle dépasse légèrement 1 hectare 20 par personne.

Pratiquement, tout est employé pour fournir à l'Américain son grand standard de vie. L'extrême opposé se trouve dans les pays tels que le Japon, où la moyenne oscille aux alentours de 8 ares par personne.

(Suite page 2)

Notre campagne d'huile d'olive

Si à l'issue de la campagne d'huile d'olive 1949-1950 il coule autant de campagnes de presse et de conférences officielles, officieuses ou simplement professionnelles, notre production dépassera sûrement les 100.000 tonnes.

La Tunisie n'est pas la seule productrice d'huile dans le bassin méditerranéen. L'Espagne en produit 15 fois plus que nous, la Grèce deux fois; citons encore l'Algérie, le Maroc, l'Italie, la Turquie, la Syrie et le Liban... Ce sont, pour la Régence dont la production d'huile est excédentaire, autant de concurrents sur le marché mondial, et ce qui est encore pire, des concurrents sur le marché métropolitain même.

Mais en ce qui concerne ce dernier, si se confirmait la nouvelle annonce ces jours-ci par un quotidien de Tunis qui assure l'avoir puisée aux sources officielles de Paris, nous aurions bientôt la liberté d'exporter nos huiles. L'exportation libre est une opinion émise par M. le Résident Général, par les représentants des oléiculteurs, et ceux des oléiculteurs surtout dont la défense est assurée par l'Office de l'Huile et par notre Union avec la puissante Organisation Centrale la C.G.A. métropolitaine.

Mais notre lutte pour la défense des producteurs ne prend pas fin avec le retour à la liberté d'exportation. En effet, j'écrivais dans la « Dépêche Tunisienne » le 7-9-49 : « L'oléiculture de Tunisie a besoin d'un juste prix pour ses produits. La taxation de l'huile, fort équitable au reste, devient préjudiciable à l'oléiculteur si elle n'est pas accompagnée de celle des oléiculteurs étrangers. »

Et je dénonçais en m'appuyant sur un calcul très simple les « malonnés spéculateurs » qui réalisent les bénéfices illicites, scandaleux sur le dos des producteurs contraints, à cause des conséquences de cinq années de sécheresse et de guerre, de sacrifier une partie ou la totalité de leur récolte à très bas prix. Il ne faut pas que les difficultés que nous, oléiculteurs, traversons actuellement, soient la cause à la fois de l'accroissement de la pression des spéculateurs sur nous, et de l'aggravation de la crise que nous traversons.

Il est possible de remédier à cet état de choses en fixant le prix minimum du kariz, il est possible aussi d'accorder aux petits oléiculteurs des prêts de campagne comme ceux dont bénéficient les petits céréaliculteurs. Ce sont là des mesures urgentes sur lesquelles nous attirons, sans cesse, l'attention des Pouvoirs Publics si l'on ne veut pas condamner cette fraction importante de la population à la ruine. Car nos sommes 220.000 oléiculteurs et deux mille oléiculteurs.

Et puisque nous en sommes aux chiffres, imaginiez le nombre d'ouvriers dont le sort est lié au nôtre, la main-d'œuvre nécessaire par la cueillette d'une récolte à répartir sur 928 holleries à traction animale, 348 à moteurs thermiques, 268 à moteurs électriques, 285 moutons, 20 usines de grignon et les savonneries.

En pleine campagne, il est possible de traiter quotidiennement dans ces diverses installations 7.030 tonnes d'olives donnant 1.680 T. d'huile. Ces installations sont tout juste suffisantes pour traiter une bonne récolte comme celle que nous attendons cette année. Mais elles demandent à être modernisées...

Programme minimum pour une politique agricole immédiate

I. — Prix de revient et prix de vente

1. Adaptation des prix des produits agricoles en fonction des prix de revient réels.

Immédiatement, paiement d'une prime au quintal, compensatrice de tout département où, par suite de décisions actuelles, le prix payé pour le blé serait pratiquement inférieur au prix payé l'année précédente.

2. Adoption d'une politique générale de garantie et de stabilité pour les prix agricoles.

II. — Importations

Limitation des importations aux produits indispensables, après accord avec les représentants des organisations agricoles et des organisations de consommateurs sur les quantités à importer, les prix, les conditions d'importations et de vente à la consommation.

III. — Exportations

Adoption d'une politique d'exportation efficace, aux formalités simplifiées, susceptible d'assurer l'équilibre des marchés dès le retour à une production normale.

IV. — Consommation intérieure

Adoption d'une politique de réduction effective du coût de la distribution afin de permettre l'accroissement de la consommation intérieure dans l'intérêt de la santé publique autant que de la production agricole.

notamment :

1. Réduction des taxes et droits frappant les produits agricoles et spécialement la taxe à la production, appliquée au vin.

2. Aménagement de tarifs de transports différenciés.

3. Action pour adapter utilement les prix de la consommation aux prix de la production.

V. — Organisation des marchés

1. Programme d'organisation des marchés pour tous les produits agricoles, lié à un programme d'équipement et poursuivi en liaison constante avec les organisations professionnelles.

2. Réalisation immédiate du plan de congélation de la viande.

3. Rétablissement du statut viticole, dans son intégralité.

L'EAU EST RARE... L'irrigation en pluie en permet l'utilisation maximum. — Avec 18 m³/h seulement :

FAITES 10 HA. DE LUZERNE

ou de cultures maraichères ou autres, sans nivellement ni rayonnage, avec un rendement accru et des produits de plus belle qualité

Sté CLAUDE BONNIER, 14, Av. de Carthage, TUNIS — Tél. 05.61

L'ÉROSION

(Suite de la 1re page)

Mais quel rapport cela a-t-il avec l'ingénieur ou l'entrepreneur ? Plus que vous ne pouvez le croire et de diverses façons.

CE QUI SE PASSE AUX U. S. A.

Tout d'abord, ils ont une énorme responsabilité professionnelle pour aider les fermiers à conserver les ressources de leur sol. Nous pourrions nous réduire à décrire cette tâche en indiquant le rôle joué par ces professions, dans le programme national de la conservation du sol et de l'eau en vue d'accomplissement aux Etats-Unis, un programme qui traite d'environ 134 millions d'hectares arables. Si légèrement plus d'un dixième de la superficie cultivable du monde, en plus des millions d'hectares de pâturages et de forêts.

Environ 25 % de vos terres arables sont endommagées rapidement par l'érosion. La capacité de production de cette terre deviendra critique que si elle n'est pas placée sous un contrôle de conservation, dans les 10 ou 15 ans.

Environ encore 25 % de cette terre subit l'érosion, moins rapidement, mais toutefois dans une proportion encore appréciable.

Pour empêcher ces dégâts sérieux et réparables, cette terre devra être protégée par un traitement dans les 15 ou 30 années jusqu'en 1970, pour être sauvée. Tout le restant devra avoir un traitement préventif ou correctif.

L'expérience a indiqué au fermier américain qu'il n'y a qu'une seule manière effective de contrôler la perte de la capacité productive de la terre en raison de l'érosion. Premièrement, il est nécessaire de déterminer le meilleur emploi de chaque hectare, conformément à sa capacité, pour une production permanente et sans danger. Bien qu'un hectare puisse produire pendant 50 ans, la question primordiale qui se pose est la suivante :

Dans quelles conditions se trouvera cet hectare après ces 50 années ? De combien aura diminué sa capacité de production ? Chaque hectare de terre devra être utilisé de telle façon que dans 15, 30 ou 100 ans, sa capacité de production soit aussi grande ou plus grande qu'aujourd'hui.

De plus, chaque hectare a des caractéristiques différentes, incluant, degré d'érosion, type du sol, etc., qui doivent dicter le procédé à employer, telle que l'élevation en terrasses, méthodes d'irrigation et de drainage qui diminuent l'érosion du sol et les pertes d'eau.

DISTRICTS DE CONSERVATION DU SOL

En Amérique, on appelle « culture par la conservation » la culture qui utilise chaque hectare conformément à sa capacité, et qui traite chaque hectare de manière appropriée pour sa conservation à long terme. C'est la tâche à laquelle travaillent ensemble le fermier américain, l'entrepreneur, l'ingénieur et le conservateur. Chaque terre a son traitement approprié qui est enseigné aux fermiers par leurs groupements ou « districts de conservation du sol ».

Il y a actuellement plus de 2100 « districts aux Etats-Unis qui comprennent plus des 3/4 de nos fermes et « ranches ». Presque tous ces districts ont demandé l'aide technique du « Service de la Conservation du sol américain ». Ainsi, dans presque chaque district, il y a au moins une personne qualifiée pour aider les fermiers et appliquer les mesures nécessaires à la conservation de leur sol. Approximativement, 25 % de ces « conservateurs » sont des ingénieurs ou ont été formés spécialement, et les autres possèdent leurs services de spécialistes capables de les aider dans les circonstances les plus difficiles.

C'est ce groupement qui a traité plus de 37.200.000 hectares de terres. Nous avons aussi projeté de traiter de cette manière près de 74.800.000 d'hectares. Pendant l'année dernière seulement, 3 1/2 % de la tâche de conservation avait été accomplie.

Le 30 juin 1948, il y avait plus de 14.000 entrepreneurs privés qui travaillaient avec ces districts de conservation du sol, aidant les fermiers dans leur tâche de conservation. Près de 95 % du matériel employé aux travaux de construction dans ces districts, appartient à ces entrepreneurs privés. Ce matériel représente une valeur de \$ 200 millions (environ 55 milliards de frs) et comprend des machines telles que tracteurs à roues et à chenilles, pelles mécaniques, draglines, Bulldozers et scrapers.

En 1948, ces entrepreneurs ont été les fermiers en développant 139.200 km. de terrasses, en défonçant plus de 30.000 fermes et ranches, drainant 400.000 hectares de terres, installant 430 km. de canaux d'irrigation et relevant la terre pour l'irrigation sur près de 872 hectares.

Ce que nous venons d'énumérer n'est qu'une partie des 50 méthodes pratiquées pour la conservation de l'eau et du sol. Plus de 400 millions de mètres cubes de terre fut transbordée ou remplacée pendant ces travaux.

Pour faire le restant du travail nécessaire faisant partie de la tâche de conservation — soit 2150 millions de kilomètres pour la culture en terrasses et 1.000.000 de réservoirs à eau, pour les fermes on devra transborder plus de 5 trillions de mètres cubes de terre, ce qui demandera près de 100.000 années de travail avec du matériel autotracteur pour faire la tâche entière, cela nécessite plus de 300.000 années de travail dans les mêmes conditions.

Ces données ne comprennent pas les travaux spéciaux que les entrepreneurs et les fermiers font actuellement pour le programme de réduction des dommages causés en Amérique. Le Congrès a déjà fourni des fonds pour l'amélioration de 11 impatiens et la surveillance des rapports s'échelonne sur près de 100 autres.

Les entrepreneurs, dans cette opération, sont :

DISPONIBLE

Distributeur d'Engrais
PUZENAT — 2 m. 50
PILTER-VEVENDUEUR
4 mètres sur pneumatiques
Maison PILTER
Afrique du Nord
48, avde Carthage — TUNIS

Fédération des Syndicats Agricoles de Producteurs de Tunisie

Cotisation 1949

Au seuil du dernier trimestre de 1949, — la période des gros travaux de l'année agricole 1948-49 et celle des vacances ayant pris fin — nous avons à déplorer qu'un grand nombre de nos adhérents n'ait pas encore réglé le montant de leur cotisation à leur trésorier des syndicats locaux.

Nous nous trouvons devant la nécessité impérieuse de leur lancer un nouvel appel afin que ce règlement soit effectué avant le 1^{er} novembre 1949.

Les trésoriers de la grande majorité d'entre vous, se sont cette année assainis. Il n'est donc plus de raisons valables pour que vous ne vous acquittiez pas de ce devoir syndical.

Les cotisations, qui ont été fixées à chaque syndicat par notre Conseil d'Administration après accord de l'Assemblée Générale, sont les cotisations minima qu'exige le maintien de notre organisation après des compressions importantes au delà desquelles elle n'aurait plus les moyens financiers indispensables pour mener son action de défense des productions et des intérêts généraux de la profession.

Retardataires, mettez-vous en règle au plus tôt avec le trésorier de votre syndicat, nous vous le demandons instamment.

Nous vous remercions de l'aide que vous apporterez ainsi à la Fédération.

LE TRÉSORIER.

AGRICULTEURS

Faites des Essais Comparatifs à égale dépense, mettez sur une parcelle un engrais quelconque; sur l'autre l'Engrais d'Auby. Les résultats seront probants et fixeront vos préférences.

Pourquoi les Engrais d'Auby sont-ils supérieurs ? Parce qu'ils sont à base de Nitrate de Potasse et de Vinasse de betteraves.

L'Usine des Produits Chimiques d'Auby fabrique elle-même son Nitrate de Potasse.

Comptoir Vinicole & V.A.M.A.O.

10, Rue Jean Le Vacher - TUNIS

PIANOS - ACCORDEONS ET TOUS INSTRUMENTS

Réparations — Accords
LUTHERIE ARTISTIQUE
Ets SCOTTO
45, Rue Es-Sadikia Tél. 41.11

CULTURES FRUITIÈRES

Devis de plantations, tracés, choix de variétés, conseils et direction technique, visite des vergers.

S'adresser :
ALFRED PILE
DOUAR-CHOTT-CARTHAGE sur rendez-vous

PORCELAINE CRISTALLERIE ARGENTERIE FAIENCES

V. De CHRISTMAS
Maison Spécialisée
11, rue de Bretagne — TUNIS
Téléph. 00.73

LE SOL S'APPAUVRI

Il y a aussi le facteur relatif à la valeur nutritive des produits cultivés sur une terre qui subit l'érosion. Cette valeur nutritive décroît en raison de la perte des sels minéraux des terres qui subissent l'érosion.

Le maintien et l'augmentation du pourcentage de nourriture par hectare par la conservation du sol, équivaut actuellement à l'augmentation de la surface arable de la terre. De tout côté, nous retirons les bases d'un meilleur standard de vie pour tout le monde, par une production plus rationnelle et économique. Ceci réduira donc la famine et le mécontentement qui sont généralement à l'origine des guerres entre les pays.

Un plus haut standard de vie indiquera un surplus d'argent et de biens pour de meilleures habitations, pour les travaux d'utilité publique tels que les auto-roads, etc., et assurera le travail des entrepreneurs et des ingénieurs.

Par la conservation du sol, nous pourrions empêcher notre terre d'être emportée par les courants et les rivières. Une plus grande partie de l'eau de pluie restera donc sur la terre. Il y aura bien moins de dépôts de vase au fond de nos réservoirs et donc moins de frais pour purifier l'eau et la rendre potable.

De n'importe quel côté que nous nous plaçons — soit comme professionnel ou soit comme consommateur — nous retirons tous des bénéfices innombrables par l'apport effectif de la conservation de l'eau et du sol dans le monde.

Si nous échouons, nous devons subir certains effets désastreux. La logique nous dicte la voie à suivre.

IMPRIMERIE LA RAPIDE
Le gérant responsable
E. GOANET

La ROTARY HOUE

s'utilise toute l'année

Cultive, Désherbe, Déchaume
prépare un lit de semailles absorbant

Brise et pulvérise la croûte de surface
avant et après les semailles

Ne retourne pas le Sol — Pas d'assèchement

Façon rapide — efficace — économique

Ets Veuve Félix THEBAULT

46, Avenue de Carthage — TUNIS

CHASSE FERMIER BOTTE SKI FOOTBALL MONTAGNE TRAVAIL



MARAIS

5^{TE} DES CHAUSSURES DU MARAIS
3, RUE DES BOIS, MARAIS-DE-LOMME (NORD)

Broyeurs "GONDARD"

Robustes et simples — 5 modèles de 3 à 100 C.V.

REMORQUES AGRICOLES "NICOLAS"

3 tonnes — Châssis tubulaire télescopique

Exclusivité :
Ets P. PARRENIN TUNIS
91, Avenue de Carthage

Toute hausse des prix industriels ou des salaires déterminera les producteurs de blé à exiger la révision du prix du blé

Le Conseil d'Administration de l'A. G. P. B. s'est réuni le 21 septembre sous la présidence de M. Deleau, pour donner suite à ses décisions du 10 août tendant à refuser, à partir du 1^{er} octobre, toute livraison de blé au-dessous de 2.700 francs, si les promesses de stabilisation et de baisse faites par le Gouvernement pour justifier la compression du prix du blé n'étaient pas tenues.

Le Conseil d'Administration confirme tout d'abord sa volonté d'obtenir une prime supplémentaire pour les blés des départements dans lesquels, du fait de la suppression de la prime à l'hectare, le prix 1949 est inférieur à celui de 1948.

Le Conseil a pris acte de la publication des arrêtés de baisse concernant les engrais et certains articles d'outillage et ménagers. Il a pris acte des mesures concernant les importations et le prix des textiles. Ces résultats très insuffisants ne compensent pas le sacrifice imposé sur le prix du blé; mais ils témoignent, cependant d'un effort pour vaincre les résistances qui opposent certaines industries, avec l'appui des centrales ouvrières, aux importations d'objets manufacturés et à la baisse des prix industriels.

Le Conseil a regretté que les prix des articles conditionnant directement le coût de production du blé et que les prix des grands produits industriels de base n'aient pas encore été mis en révision. Mais il a noté tout au moins que (sous réserve des transports et des battages) l'on n'avait pas enregistré de hausse depuis deux mois sur ces divers secteurs.

Enfin, il espère que le Gouvernement continuera à résister aux pressions qui s'exercent pour le relèvement de certains prix industriels et de salaires.

En ce qui concerne la dévaluation, le Conseil partage l'incertitude et les inquiétudes graves de toute l'opinion, quant à ses répercussions proches et lointaines, mais il a pris acte des déclarations gouvernementales affirmant que la dévaluation ne devait avoir que l'influence minime sur les prix intérieurs et sa volonté de s'opposer à la hausse des prix et des salaires.

Tenant compte de toutes ces considérations, le Conseil a décidé de suivre mois par mois l'évolution des prix industriels, des salaires et de tous facteurs susceptibles d'avoir une répercussion directe ou indirecte sur les frais de la production du blé; mais que le Gouvernement avait affirmé sa volonté de comprimer.

Dans le cas où en dépit des promesses gouvernementales intervenant des facteurs nouveaux, quels qu'ils soient, de hausse des frais de la production agricole, l'A.G.P.B. se serait immédiatement devant les Assemblées parlementaires la demande de blés parlementaires la demande d'appuyer la mise à exécution immédiate de toutes les mesures de défense prévues. Le 10 août rectes de défense prévues ont obtenu jusqu'à ce que satisfaction soit appliquée. Cette révision devra s'appliquer à tous les blés de la récolte 1949 même antérieurement livrés.

Le Conseil de l'A.G.P.B. unanime en soumettant cette prise de position concernant le blé à l'approbation du Conseil de la F.N.S.E.A. convoqué le 27 septembre, tient à préciser que le problème actuel dépasse le cadre du blé. C'est un problème général de pouvoir d'achat agricole qui se pose avec son aspect immédiat déjà aigu, la crise de trésorerie dans les fermes.

Le Conseil d'Administration indique que l'Assemblée Générale des Producteurs de Blé, solidaire de toutes les autres productions, s'associera à toutes les mesures d'application immédiate, que la F.N.S.E.A. pourra décider le 27 septembre en vue de la défense des prix agricoles arbitrairement comprimés et du pouvoir d'achat de la Paysannerie.

SOPRASAN

à base de composés organo-mercuriques

Combat efficacement :

- Le charbon nu de l'avoine
- Le charbon vêtu de l'orge
- Les maladies diverses des Pois, Fèves, Féverolles, etc.

FAVORISE
considérablement la levée

En vente chez :
AGRICULTOR
67 bis, Rue Marceschau
TUNIS

A VENDRE

Appartement de 5 pièces, cuisine, salle de bains installée dans immeuble neuf avec ascenseur et garage
3.600.000 Francs

Régie d'Immeubles PETIT

10, rue Léon Roches - Tunis
Téléph. 37.47

COLONS

pour vos MEUBLES, CHAISES, FAUTEUILS, SOMMIERS METALLIQUES

Adressez-vous :
AUX MEUBLES LOUIS LABÉ
28, rue Es-Sadikia, 28
— TUNIS —

Errata

1. — Voici rectifiée la dernière phrase du 9^e paragraphe de l'article « L'admission est lente... » : inutile de dire que, outre l'érosion, un lessivage intense s'ensuit, plus marqué peut-être sur le côté du diptyque travaillé par l'instrument moderne, et que, malgré une...

11. — Dans l'article « Opinion », la 2^e phrase du 3^e paragraphe doit être ainsi rectifiée :
« Il est inutile et même dangereux pour cela de dresser des travailleurs contre d'autres, car je répute que les producteurs sont des travailleurs... »

Vers la fin de ce même article, il faut lire :
« Cela provoquerait peut-être aussi des grincements de dents de ceux qui n'ayant... »

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et des collaborateurs de ces erreurs.

Offres de Matériel

Disponible de suite par quantité, en provenance directe usine, piquets de vigne cornières 30 ou 40 plusieurs longueurs. Demander offres à COMPTOIR des TUBES et METAUX, 21, rue Eugène Flachat (Paris 17^e). GALVANI 57-42.

A vendre charrue 4 disques P. O. N. 98, polydisque Jhon Derre 13 disques, Angel 16 disques révisés. Ets Veuve Félix Thébault, 16, avenue

Entre nous

J. H. connaissant l'agriculture, 25 ans, sachant conduire, cherche place dans ferme. Ecrire à M. Jacques Ranvier, 41 bis, Rue Courbet.

A LA SOCIETE DES AGRICULTEURS

La première réunion d'étude de la nouvelle saison aura lieu le jeudi 13 octobre à 9 heures 30 à l'Alliance Française, rue Thiers.

Elle sera consacrée aux enseignements techniques à tirer de la récolte de céréales 1949 en Tunisie.

Monsieur Valdeyron, Directeur du Service Botanique et Agronomique en sera le rapporteur.

Toutes les personnes intéressées y sont cordialement invitées.

Pour Vous Monsieur

... QUI AVEZ TANT DE MACHINES A FAIRE TOURNER

Mais pour Vous aussi Madame...

OUI VOULEZ QUE VOTRE JOLIE VOITURE SOIT TOUJOURS BIEN SOUPLE...

UN BON GRAISSAGE

voilà votre hantise!

DEVIENT UNE RÉALITÉ ÉCONOMIQUE AVEC...

GRAISSAGE CENTRAL MONOCOUP

un petit coup de votre pied mignon... un simple coup de manette

... ET VOTRE GRAISSAGE est fait!..

ET BIEN FAIT, SANS GASPILLAGE NI PERTE DE TEMPS!.. et... votre Matériel durera longtemps...

Sous le signe de...

AGRIC-INDUS

Ets GUILLOT Eugène
Qualité et Service d'abord!

BUREAUX: 56,58, Rue de Turquie TUNIS TEL. 53.97

STOCKS ATELIERS STATIONS-SERVICE 17, Av. Alaperife TUNIS

تفاصيل برنامج اقامة م. روبان بالايالة التونسية (جورج فاشرو)

وقعت المناقشات حول الوسائل التي يمكن... اجتماعان خطيران بباريس... (بقية الصفحة الاولى)

Les Etablissements R. DUPUY MOTEURS ESSENCE DIESEL ELECTRIQUES INSTALLATIONS HYDRAULIQUES POMPES



GHIANI 15, Av. de Carthage TUNIS

Postes PHILIPS à batterie 6 volts fabrication Hollandaise

SYNDICAT DES PRODUCTEURS D'AGRUMES DE TUNISIE

في الحقل الدولي

سنة ١٩٣٣ - ٣٤ التي سجل فيها اوفر استهلاك بفرنسا... اجتماعان خطيران بباريس... (بقية الصفحة الاولى)

المباراة على تحسين وتوفير الانتاج حتى في اوربنا الغربية... اجتماعان خطيران بباريس... (بقية الصفحة الاولى)

من احصائه انه لا ينبغي ان يبقى في عهدنا... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

الاولى التي تعتبر مرآة صادقة تجلت فيها قوة المهنة الفلاحية... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

ان هذه المظاهرة التي وقع تنظيمها تحت رمز الفنون... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

تقطف من الجريدة الاسبوعية « فلاح الجنوب الشرقي »... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

بلاغات

وقعت بقرينسون بمناسبة معرض دولي في الايام الاولى من شهر سبتمبر... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

وتابيدا لاهمية الفلاحة بالبلاد الفرنسية فان عدد العباد الذين يتكون منهم السكان البدويين... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

الدروس (قيمتها على سبيل التقريب ٣٠٠٠ فرنك) وقائمة هذه الادوات تعطى لهم بطلب منهم... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

دروس في تعلم صناعة الماكينجية... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

وبلغا ان م. جورج موني سلم لمجلس الاتحاد الفرنسي نص قانون يقترحه ويتضمن تكوين صندوق دولي للغابات الكائنة بفرنسا... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

وينبغي لافراس التوليد الحرة زيادة على شروط الفقرة السابقة ان تكون: (أ) متبوعة بمتوجها للسنة الجارية... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

وزارة الزراعة مصلحة الحارات بالبلاد التونسية... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

هذا وينبغي للمرشحين ان يكونوا قد بلغوا من العمر ١٧ سنة كاملة وان يدلووا بطاقة ولادة وشهادة في حسن السيرة... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

مستودع بيلتار* المركزي بافريقيا الشمالية شارع كرتاج عدد ٤٨ بتونس

قد وقع تجويدها في العام الجاري من طرف فحل عربي او بارب او عربي بارب... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

بالمناسي - يوم الاربعاء ١٢ اكتوبر على الساعة ٩ صباحا... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

ويحتتم على الطلاب لستفيدوا من تلك الدروس في تعلم صناعة الماكينجية... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

DISTILLERIE COOPERATIVE VITICOLE DE TUNISIE

تقع الترسيمات بادلاء الاوراق الآتية: (أ) شهادة الاصل لجميع افراس التوليد... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

وعليه فانه يجب على المرشحين ان يستظهروا بالديبلومات التي احرزوا عليها او بشهادة من مدير المعهد الدراسي... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

وعلى كل يقع اختبار الطلاب عند دخولهم المدرسة ويشتمل هذا الامتحان على املاء وعمليات حسابية من الدرجة الابتدائية... الفلاحة بالبلاد الفرنسية

ان موسم الزراعة الجديد على وشك الجلول. ويتساءل منتجو الحبوب الذين انخفضت اموالهم انخفاضاً محسوساً ان لم تكن صادفهم قد فرغت من المال متى تدفع لهم البقية التي بقيت من سعر الانتاج من القمح والكتان الذي سلموه بمجرد انتهاء الحصاد والدراس.

تونس الفلاحية

لسان جامعة التعااضديات الفلاحية للقطر التونسي وجامعتي النقابات الفلاحية. ونقابات الاختصاصيين الفلاحيين بالقطر التونسي (اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا.)

عدد ١٠٢
نمن النسخة ١٥ فرنكا
الاشتراك عن سنة : ٣٠٠ فرنكا
توجه الدفعات الى الحساب الجارى
البريدى لجامعة التعااضديات الفلاحية للقطر
التونسي القاضة المركزية عدد ١٠٣٠٦
الادارة : شارع جول فيري عدد ٧٢
تونس - تليفون عدد ٤٥ - ٧٦
يوم السبت في ٨ أكتوبر ١٩٤٩
الموافق ٧ ذى الحجة الحرام ١٣٦٨

سائحة

التفاهم والتضامن

ان معركة القمح لم تنته ونقول معركة القمح لانه صار الآن من المعتاد ان يطلق هذا التعبير على كل امر يقتضى الدفاع على هدف من اهدافنا الاساسية. ان النشاط المحكم الذي يبذله جميع الذين تخضع هذه القضية واكثرها بها في هذه السنة يدل على انه يمكن الانتصار في معركة بشرط الا يشنوها وهم متفرقون. غير ان النتيجة لا يمكن التحصيل عليها الا في بيئة تفاهم تشمل جميع الذين يخضع الامر. ولو كانت لكل انسان افكار مضممة في غالب الاحيان فيما يخص النشاط الذي يستعدون لبذله يجب على كل واحد ان يفهم ان العمل المشترك لا يستطاع القيام به في سبيل دفاع مشترك الا اذا كان ذلك العمل غير مخالف للآراء الشخصية بل موافقا للموقف الحقيقي الذي يتخذه المنتجون الفلاحيون. ولا يجب ان يكون ذلك التضامن محققا بين قادة مختلف فروع الحرفة فقط بل يجب خلافا لما نشاهده في غالب الظروف بهذه البلاد ان يهب نسيم الشعور بذلك التفاهم على جميع انحاء الایالة. يجب ان يتحقق ذلك التضامن تحقيقا مطلقا في جميع النقابات والجمعيات. وسيكون ذلك التضامن امرا ضروريا من جميع النواحي وسيسمح بدون شك بالانتصار في المعارك المقبلة.

(تونس الفلاحية)

موقف حاسم تتخذه الفلاحية

اغتمت فرصة اقامتي الاخيرة بفرنسا فحضرت اجتماعين ناجعين بمركز الس. ج. ا. بباريس. يوم ٨ سبتمبر وقع اجتماع الديوان المركزي للس. ج. ا. ويوم ٩ سبتمبر اجتمع المجلس الاداري للجامعة المالية لنقابات المنتجين الفلاحين وتراس الاجتماع الاول م. مارتان بمساعدة م. فيليب لامور وم. كاتونج ورئيس الجامعة المالية م. فورجي وكانها العام م. بلوندال. ان جميع زعمائنا كانوا حاضرين اذلك وكانت المسألة المهمة التي بسطوها تتوجب تقرير امر خطير امام موقف الحكومة ازاء الفلاحة. ومن جميع المناقشات والتدخلات استخلصوا نص لائحة كنا نشرناها في عددنا الاخير باللغة الفرنسية ونشرتها ايضا جميع الصحف بباريس وجميع الجهات واطلبت في التعليقات عنها. ولم يقع التفاوض عن افريقيا الشمالية عند تحرير تلك اللائحة. وكيف يكون الامر خلاف ذلك بينما نرى انفسنا بفضل الس. ج. ا. ولسيما منذ تأسست

موسم زيتنا الجديد

لو يسيل في خلال موسم ١٩٤٩ - ١٩٥٠ زيت تبلغ غزارته الجبر والريق الذين يسيلان في بحر الحملات الصحية والدوات الرسمية والشبه الرسمية او الصناعية البحتة ليتجاوز سراحة انتاجنا المائة الفاطنا. ان الایالة التونسية ليست البلاد الوحيدة من بين اقطار البحر المتوسط التي تنتج الزيت بل ان انتاج اسبانيا يتجاوز انتاجنا بقدر ١٥ اضعاف وانتاج اليونان بقدر ضعفين وذلك بقطع النظر عن انتاج الجزائر والمغرب وايطاليا وتركيا وسوريا ولبنان. ان جميع تلك الاقطار تزاحم الایالة التونسية التي يتجاوز انتاجها القدر الذي يسد ضرورتها الداخلية وتزاحمها في الاسواق الدولية وحتى في السوق الفرنسية. غير انه فيما يخص هذه الاخيرة واذا تأيد الخبر الذي نشرته في الايام الاخيرة صحيفة يومية بتونس سيكون تصدير زيوتنا الى فرنسا حرا. وتحقق اذك النجاح المترتب على الجهود الجبارة التي بذلها جناب المقيم العام وممثلو منتجي الزيت ومنتجي الزيتون بالخصوص الذين يقوم بالدفاع عنهم ديوان الزيت واتحادنا ومنظمتنا العتيدة للس. ج. ا. المركزية.

في الحفل الدولي

المثابرة على تحسين وتوفير الانتاج

مناسبة معرض السكنى البدوي الذي وقع تنظيمه بمدينة ليون نشرت مجلة خاصة بذلك المعرض وحرر الرئيس م. ايدوار هاريو افتتاحيتها التي تنطقت منها هذه الجملة : « انه من الحري ان نحيط فلاحينا علما بما تجعله العلوم والصناعة في سبيل تصرفهم كى يساعدهم ذلك على تحسين وتوفير انتاجهم وكى يخفف عليهم الاعتاب ويزيد في رغد عيشهم ». ان ذلك هو ايضا الهدف الذي نثار عليه بفضل مسامراتنا الاسبوعية. انا قاومنا مقاومة شديدة التقاليد القديمة التي لا تهدد بالخطر الوضع الشخصي لفلاحينا فقط بل تهدد ايضا حياة البلاد الاقتصادية. فلاجل ذلك نجتمع لكم من العالم بأسره جميع الاخبار المتعلقة بالرقى الفلاحي وجميع الاخبار التي تضمن تطبيقات فلاحية فرنسية كانت او اجنبية من شأنها ان تحثنا على الانتاج كما أكد على ذلك رئيس مجلس الامة. فمن الناحية العالمية ان مجلس منظمة التغذية الدولية اكثر في خلال جلسته السادسة التي انعقدت بباريس بحالة القارة الغذائية وبالانقذات الدولية المتعلقة بالنتوجات الفلاحية الاساسية وذلك بينما تترامك في بعض الجهات المختلفة عدة منتوجات ونحن على علم من هذا الامر لسيما اذا ذكرنا قضية زيت



تمثل هذه الصورة تركور « كوتيناتال » وتبلغ قوته ٧٠ زائلة وهو الذي يستعملونه في الحقول الشاسعة بالمستثمرات الكاتنة بفرنسا ما وراء البحار

جامعة النقابات الفلاحية

لمنتجي القطر التونسي

معلوم الاشتراك لسنة ١٩٤٩

اما مشكل تصدير الزيتون فانا نطالب بحرية التصدير التي تتمتع بها الجزائر التي يرد منها الى فرنسا في خلال كل موسم عشرات الالاف من الاطنان من الزيتون. ولكننا اذا كنا نتجه دائما الى الحكومة كى نرغب منها اعانتنا على تذليل مشاكنا الاكيدة المتشعبة فانا الان نتجه ايضا الى منتجي الزيتون افسهم ونقول لهم : ان مصيركم بين ايديكم. فاتحدوا في كنف اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا. التي هي احسن شكل تنظيمي واحمسه بالنسبة للدفاع عن مصالحكم بصفة خاصة ومصالح فلاحية الایالة التونسية بصفة عامة. لا يمكن تذليل جميع مشاكلنا من جهاز اجتناء وتطور عصري واتباع وغير ذلك بفضل مجرد تاسيس مصرف تقدي للزيوت بعاصمة الجنوب او سوسة او تونس. بل ان النجاة في تاسيس تعااضديات فلاحية لمنتجي الزيتون تلك التعااضديات التي لا يجرمها علينا الدين الخفيف ولكن هذا امر آخر يستوجب الحديث باطناب (على الصغير)

الجلسة العامة ليس الا معلوما ادنى يقتضيه وجود منظمتنا بعد التخفيضات المحسوسة التي اجريناها بالنسبة لميزانيتنا الادارية والتي بلغت حدا نهائيا. ولم يبق في بطاقتنا القيام بادنى تخفيض في ميزانيتنا اذا كنا مستعدين لمواصلة نشاطنا في سبيل الدفاع على المنتجين وعلى المصلحة الفلاحية العامة. ايها المتأخرون ادوا واجبكم بدون تراخ العظيمة والعلات الصيفية قد انتهت انا ناسف انا نحكم على ذلك بغاية الاحلاح. وشكركم على هذه الاعانة التي تاتون بها الى الجامعة.

في بداية الثلاثة اشهر الاخيرة من سنة ١٩٤٩ وحيث ان مدة الأشغال الفلاحية العظيمة والعلات الصيفية قد انتهت انا ناسف من ان عددا وافرا من منخرطينا لم يدفعوا الحد الآن معلوم اشتراكهم الى امانه مال نقاباتهم. واحوجتنا الضرورة الاكيدة الى ان نوجه لهم نداء جديدا كى يؤدوا واجبهم قبل غرة نوفمبر ١٩٤٩ ان حالة جلتم المالية تحسنت بفضل الحصول العزيز الذي تمتعتم به في هذا العام. فلم يبق اذن ادنى سبب ذى قيمة يمنعكم عن القيام بهذا الواجب النقابي. ان معلوم الاشتراك الذي فرض على كل نقابة والذي عينه مجلسنا الاداري بموافقة

زيتوننا. ودرس ايضا المجلس برنامج المساعدة الفنية التي تحظىها الاقطار التي يسمونها « الاقطار المتأخرة من الوجهة الاقتصادية ». ولطبطن مستمعونا الكرام : حيث ان القطر التونسي بفضل فلاحينا الميكانيكية لا يعد حسبما تعلمه من بين تلك الاقطار المتأخرة. ومن ناحية اخرى تحت المنظمة الدولية للتغذية جميع الاقطار المنخرطة في سلكها على القيام في حدود بلادها او البلدان التابعة لها من وجهة من الوجهات بعمليات يترتب على جمعها وتسيقها احصاء فلاحى عالمي. وبصفة اجمالية ستحول تلك العمليات التي يجدر الاطناب في الحديث عنها تحوّل تلك العمليات عندما نلاحظ نتائجها تنظيم الانتاج تنظيميا محكما واجتناب الحسائر المزعجة وتحقيق توزيع ثروات الارض توزيعا منصفيا. انه في وسعنا ان نعلمكم ان الایالة ستشارك في بضعه اسابيع في هذا العمل العظيم الذي سيعود عليها في نهاية الامر مثلما سيعود على جميع اقطار العالم بالنفع. وستقرون فوق هاته الجريدة الارشادات المدققة المتعلقة بهذا الامر. ونحكم على الاستماع اليها بغاية التنبه. ان خبراء المنظمة الدولية للتغذية هم الذين الفتوا نظر حكومات الشرق الادنى على انه يستطاع التحصيل على ٨٠٠٠٠٠ طنا من الاسمدة في كل سنة بفضل استعمال بخار البرول المستخرج من ولاية ابن السعود ذلك البخار الذي يعتبرونه زبلا غير صالح فيضرمونه وحسب تقدير خير اميركى انه يمكن استخلاف النقود التي يستوجبها تشييد المناجم في ظرف عشرة سنوات وذلك بفضل انتاج الملح المتركب من البخارة والامونيوم. ويتجاوز الآن بصفة محسوسة انتاج العالم من البيض القدر الذي يبلغه قبل الحرب وذلك (البقية على الصحيفة الثانية)

باتحاد القطر التونسي للس. ج. ا. حول جولة دعائية

سياتي م. رويان مندوب الس. ج. ا. للدعاية الى تونس ويقيم بينا الاسبوعين الاخيرين من شهر اكتوبر الجارى. ان م. رويان يعرف معرفة جيدة ببلادنا لانه كان قدم اليها من ثلاثة اعوام حيث اسس اتحاد القطر التونسي للس. ج. ا. وطاف على جميع قرى الایالة. وفي شهر اكتوبر من السنة الاخيرة رافق م. فيليب لامور في سفرته التي دامت بضعه ايام وفي بباريس لا يزال يحافظ على الاتصال بالمنظمات الفلاحية التونسية. ولكن م. رويان يحيد خاصة الانتقال الى مختلف الاقطار ويفضل تجوله في جميع انحاء العالم استطاع التفكير العميق في المشاكل البشرية التي توضع بالنسبة لتطور الفلاحين واستطاع ان يقادون في جميع الاقطار التي

(امين المال)